VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle Orléans.

Nouvelle-Orléans, Mars 26, 1914.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI 27 Avril, 1914 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées les années 1911-12 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

1911

AZTEC LAND CO., LTD.—
No. 80—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme terrain No. 9-12 dans l'Ilet No. 1335, borné par les rues London, Nouvelle-Orléans, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 128 pieds de face à la rue Dorgenois sur 128 pieds de profondeur.

AZETEC LAND CO.—
No. —— Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 316, borné par les rues First, Franklin, Liberty et Second, mesurant 30 pieds de face à la rue First sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 165—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 890, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Allen, Roman et Prieur, mesurant 64 pieds de face par 117 pieds de profondeur.

CARROLLTON LAND AND IMP., CO., LTD.—
No. 242—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 187, borné par les rues Hillary, Lowerline, Jean et Poplar, mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 117 pieds de profondeur.

ALBERT S. DANIELS—
No. 1601—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$37.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 82, borné par les rues Oliver, Verret, Alix et Eliza, mesurant 60 pieds de face à la rue Olivier sur 110 pieds de profondeur, formant le coin des rues Olivier et Alix.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2170—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$22.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 19-20 dans l'Ilet No. G-V 17, borné par les rues Leake, Market, Audubon et Magazine, mesurant 26 pieds de face à la rue Audubon sur 78 pieds de profondeur, formant le coin des rues Audubon et Magazine.

ATHALIE DRUILHARD—
No. 1460—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 3035, borné par les rues Marigny, Mandeville, Gentilly et Pelopidas.

MLLE SOPHIE DIETRICH—
No. 1368—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'ilet No. 3227, borné par les rues Elysian Fields, Lombard, Marigny et Stephen Girard, mesurant 53 pieds 5 pouces de face à la rue Elysian Fields sur 112 pieds de profondeur.

MME E. DURAND—
No. 1392—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1148, borné par les rues Bartholomew, Alvar, Miro et Tonti, diverses mesures.

VEUVE A. DUVIEN, JR.—
No. 1183—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$1.10
Un triangle de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme petit triangle dans l'Ilet No. 2847, borné par les rues Cato, Gentilly, Champs Elysées, French et Senate, mesurant 51 pieds de face à la rue Cato sur 106 pieds de profondeur.

DUKE & NUNN CO.—
No. 576—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations dans l'Ilet No. 482, borné par les rues Derbigny, Roman, Calliope et Clio.

EDWARDS LUMBER CO.—
No. 592—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations dans l'Ilet No. 746, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Agdele et Shell Road.

JOS C. FOS—
No. 1064—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'ilet No. 206, borné par les rues Delery, Royale, Dauphine et Tricou, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 89 pieds de profondeur.

WM. FELDMAN—
No. 717—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 635, borné par les rues Gen. Taylor, Peniston, Magnolia et Clara, mesurant 35 pieds de face à la rue Gen. Taylor sur 89 pieds 11 pouces de profondeur.

F. GUESNON & F. ROMADE—
No. 1093—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. fo. 243, borné par les rues Broad, Gentilly Terrace, Grand et London, en façade de la rue Gentilly.

VENTES POUR TAXES

MME MARIA E. HARA—
No. 357—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 113, borné par les rues Annunciation, Euterpe, Constance et Race, mesurant 30 pieds de face à la rue Annunciation sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

MLLE E. E. M. D. HOWCOTT—
No. 95—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$18.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 1017, borné par les rues Painters, Franklin, Grant et Johnson, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Painters sur 120 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Painters et Johnson.

JAMES JEMISON—
No. 351—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$16.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 608, borné par les rues White, Canal, Dupre et Cleveland, mesurant 14 pieds de face à la rue White sur 60 pieds de profondeur.

ANGELE JOHNSON—
No. 1761—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le —— District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11-12 dans l'Ilet No. 247, borné par les rues Cohn, Burdette, Hickory et Fern, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

MARIA IRMA MAILHES—
No. 806—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 22, borné par les rues Dumaine, Chartres, Decatur et Madison, mesurant 21 pieds de face à la rue Dumaine sur 65 pieds de profondeur.

MME A. MAILLOT—
No. 896—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$8.80
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 623, borné par les rues Métairie Road, Anthony et Toulouse.

MME MARIE MARMOUGET—
No. 916—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$13.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 83, borné par les rues Delery, Bienvenue, Tricou et Pontalba, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Delery sur 101 pieds de profondeur.

MME MARIE MARMOUGET—
No. 917—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'Ilet No. 84, borné par les rues Delery, Peters, Tricou et Pontalba, mesurant 60 pieds de face à la rue Pontalba sur 123 pieds de profondeur.

MME MARIE MARMOUGET—
No. 918—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 84, borné par les rues Delery, Peters, Tricou et Pontalba, mesurant 30 pieds de face à la rue Peters sur 123 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Peters et Tricou.

JNO. MULLER—
No. 1087—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$110.00
Neuf certains ilets de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme neuf ilets Nos. 2521-2803, bornés par les rues Champs Elysées, Marigny, Mandeville, Sere et Gentilly, diverses mesures.

SUCCESSION ANTHONY MONPAT—
No. 1805—Pour taxes de ville de l'année 1911 mnotant à..................$15.40
Un certain lot d'améliorations situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations No. fo. 189, borné par West End et la levée de protection.

THE MINERAL WATER SERVICE CO., LTD.—
No. 581—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$44.00
Un lot d'améliorations situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations dans l'Ilet No. 448, borné par les rues Claiborne, Calliope, Clio et Willow.

SUCCESSION DE WM. C. MYLNE—
No. 1263—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$17.60
Certain lot d'améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9-10 de la section 20, terrains 2-3 de la section 20 Ts. 12 S. R. 12 Est.

OAKLAND COUNTRY CLUB—
No. 1804—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$66.00
Un certain lot d'améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations No. fo. 183.

PIERRE PEREZ—
No. 1011—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1226, borné par les rues Clouet, Louisa, Tonti et Vertu.

A. P. J. SEGASSE—
No. 997—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. E dans l'Ilet No. 344, borné par les rues Remparts, Jourdan, Sister et St-Claude, mesurant 30 pieds de face à la rue Rempart sur 200 pieds de profondeur.

MARTIN SHEPARD—
No. 451—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$187.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 219, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Girod et Lafayette, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Carondelet sur 170 pieds 3 pouces de profondeur.

MME PLACIDE J. SPEAR—
No. 1226—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24 dans l'Ilet No. 255, borné par les rues Dumaine, Prieur, Johnson et St-Philippe, maine sur 129 pieds de profondeur.

VEUVE J. SOULAGUET ET MME L. PARADIS—
No. 1076—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.65
Une certaine partie d'ilet et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. partie d'ilet No. 2543-45, borné par les rues Elmire à Pauline, Manuel et Bolivar.

FERNAND VEZOUX—
No. 1352—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$2.90
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'Ilet No. 4, borné par les rues Farragut, De Armas, Socrates et Kohn Line, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Farragut sur 118 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

DOLLY WILLIS—
No. 1577—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$1.10
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans No. fol. 277, borné par les rues Canal, Casimir, Bellgard et Church, mesurant 30 pieds, 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur.

1912

MISS EVA ANSMANN—
No. 192—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comem terrain No. 26 dans l'Ilet No. 610 borné par les rues White, Dupre, Palmyra et Banks, mesurant 30 pieds 6 inches de face à la rue White sur 143 pieds de profondeur.

ANTONIO ANCILES—
No. 1898—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 16 et 17 dans l'Ilet No. 1203, borné par les rues Rocheblave, New Orleans, Allen Tonti, mesurant 127 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Rocheeblave sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profnodeur.

WID. P. ANTOINE—
No. 861—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. P 8-9 dans l'Ilet No. 1029, bornée par les rues Annette, Johnson, St. Anthony et Grant., mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue Annette sur 128 pieds de profondeur.

VEUVE J. M. ABADIE—
No. 534—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$52.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 156, borné par les rues Bienville, Liberté, Marais et Douane, mesurant 31 pieds de face à la rue Bienville par 110 pieds en profondeur.

ANTONIO AUCILES—
No. ——. Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 16 et 17 dans l'Ilet No. 1203 borné par les rues Rocheblave, Nouvelle-Orléans, Allen et Tonti, mesurant 127 pieds de face par 159 pieds en profondeur.

VEUVE JOHN M. BALDWIN—
No. 610—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 47, borné par les rues Sae-Anne, Chartres, Dumaine et Royale, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Ste-Anne par 54 pieds 2 pouces en profondeur.

JESSIE B. BRADFORD—
No. 426—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 805, borné par les rues Alexandre, Banks, Murat et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Alexandre par 100 pieds en profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 323—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 11 et 12 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Champs Elysées, Français, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Champs Elysées par 106 pieds en profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 320—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.80
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. — dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Allen, Miro, Grant et Annette, mesurant 120 pieds de face à la rue Annette par 128 pieds en profondeur, formant le coin des rues Annette et Miro.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 348—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.80
Quatre terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 4 terrains dans l'Ilet No. 1507, borné par les rues Havane, République, Law et Hope; mesurant diverses mesures de face à la rue Havane.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 319—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Allen, Miro, Grant et Annette, mesurant 60 pieds de face à la rue Allen par 128 pieds en profondeur, formant le coin des rues Allen et Miro.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 318—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$16.50
Quinze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 15 terrains dans l'Ilet No. 891, borné par les rues Roman, Nouvelle-Orléans, London Avenue et Prieur, en diverses mesures.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 316—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 890, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Prieur, Allen et Roman, mesurant 64 pieds de face par 117 pieds en profondeur.

R. M. BRIANT—
No. 109—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 651, borné par les rues Gravier, Salcedo, Lopez et Perdido, mesurans 20 pieds de face à la rue Gravier par 120 en profondeur.

R. M. BRIANT—
No. 138—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 16 dans l'Ilet No. 651, borné par les rues Gravier, Salcedo, Lopez et Perdido, mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier par 120 pieds en profondeur.

B. S. BORIE ET ALS.—
No. 470—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P 6-37 dans l'Ilet No. 255, borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Howard Avenue, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Dryades par 127 pieds 10 pouces en profondeur.

SUCCESSION DE BERNARD BORIE—
No. 87—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 33 dans l'Ilet No. 267, borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Girod, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Dryades par 127 pieds 10 pouces en profondeur.

VENTES POUR TAXES

ATHUR BURKE—
No. 151—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 28 dans l'Ilet No. 520, borné par les rues Johnson, Galvez, Palmyre et Tulane, mesurant 25 pieds de face à la rue Johnson par 130 pieds en profondeur.

MME JAS. BURKE—
No. 124—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$10.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 73 dans l'Ilet No. 518, borné par les rues Perdido, Johnson, Gravier et Galvez, mesurant 27 pieds de face à la rue Perdido par 120 pieds en profondeur.

L. P. BRYANT—
No. 235—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 757, borné par les rues Pierce, Carrollton, Cleveland et Palmyra, mesurant 29 pieds de face à la rue Pierce par 143 pieds en profondeur.

JAS. W. CARROLL—
No. 85—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$352.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 230, borné par les rues Carondelet, Poydras, Carroll et Perdido, mesurant 26 pieds de face à la rue Perdido par 117 pieds en profondeur.

JOS. BACHET—
No. 851—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 27 dans l'Ilet No. 1529 borné par les rues Gentilly, Crête, Lepage, Grand Route St. John, mesurant 90 pieds de face à la rue Gentilly sur 104 pieds de profondeur.

J. J. BAEHER—
No. 578 — Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 5 et 6 dans l'Ilet No.fo 44 borné par les rues Julia, Catina, French et Ringold, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Julia, sur 120 pieds de profondeur.

J. F. BAESLER—
No. 881—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1056 borné par les rues Touro, Grant, Bourbon, et Miro, mesurant 64 pieds de face à la rue Touro, 128 pieds de profondeur.

VVE J. M. BARNES—
No. 800— Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 377 borné par les rues Bourbon, St. Claude, N. Anthoney et Remparts, mesurant 34 pieds de face à la rue Bourbon sur 63 pieds de profondeur.

VVE A. BASILIQUE—
No. 852—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 902 borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga, et Johnson, mesurant 21 pieds de face à la rue Prieur sur 66 pieds 6 pouces de profondeur du coin de la rue Prieur et Laperouse.

HARRY BELL—
No. 1490—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$3.30
Deux certains terrains et améliorations qui y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos. 75-76 dans l'Ilet No. fo 249 borné par le chemin public, mesurant chacun 48 pieds de face au chemin public sur 170 pieds de profondeur.

N. F. BERTOULIN—
No. 1101—Pour taxaes de ville de l'année 1912 montant à..................$19.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. D. ou 22 dans l'Ilet No. 605 borné par les rues Feliciana, Villere, Robertson et Clouet, mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Feliciana sur 101 pieds 10 pouces de profondeur.

HERITIERS BEUGNOT—
No. 570—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain Ilet de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 892 borné par les rues Taylor Ave, Scott, Milne et Iberville.

HERITIERS BEUGNOT—
No. 571—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain Ilet et améliorations qui s'y trouvent situé dans te Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme Ilet dans l'Ilet No. 893 borné par les rues Taylor, Scott, Iberville et Louisville.

JESSIE B. BRADFORD—
No. 425—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 805 borné par les rues Alexander, Banks, Murat et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Alexander sur 100 pieds de profondeur.

JOS. BRAUM et JOS TAYLOR—
No. 243— Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terain No. 19 dans l'Ilet No. 778 borné par les rues Ulloa, Carrolton, Salomon et d'Hemecourt, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa, sur 108 pieds de profondeur.

WILSON R. BEAUVAIS—
No. 1213—pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos 1 et 2 dans l'Ilet No. 1324 borné par les rues Spain, Vertue, Dorgenois et St. Roch, mesurant chacun 29 pieds 1 pouce de face à la rue Spain, sur 115 pieds de profondeur. Lot un forme le coin de Spain et Vertue.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 176—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$6.60
Un certain etrrain et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesurant 64 pieds de race à la rue — sur 128 pieds de profondeur.

THEO BRUNING—
No 1896—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos 14-17 dans l'Ilet No. fo 192 borné par West End Revetment Levee, mesurant chacun 95 pieds de face à la rue Revêtement, sur cent pieds de profondeur.

EUG. F. BUHLER—
No. 56—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 282 borné par les rues Terpsichore, Dryades, Euterpe et Rempart, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Dryades sur 63 pieds 2 pouces de profondeur.

EUG. F. BUHLER—
No. 55—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 282 borné par les rues Terpsichore, Dryades, Euterrpe et Rempart, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Rempart, sur 65 pieds 10 pouces de profondeur.

VENTES POUR TAXES

EDW. BURKE—
No. 66—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 486 borné par les rues Roman, Prieur, Ligne de Jefferson et Thalia, mesurant 32 points pieds de face à la rue Roman.

HY. H. BURNS—
No. 1757—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$13.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 9 et 10 dans l'Ilet No. 606 borné par les rues Valence, Robertson, Upperline et Freret, mesurant chacun 32 et 31 pieds de face à la rue Valence sur 110 pieds de profondeur. Lot 9 forme le coin de Valence et Sud Robertson.

CASSE BERNARD—
No. 1129—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 932 borné par les rues Piety, Prieur, Deslon et Johnson mesurant 31 pieds de face à la rue Piety sur 120 pieds de profondeur.

MME FANNIE CLAYTON—
No. 229—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No 17 dans l'Ilet No. 750 borné par des rues Ulloa, Scott, Pierce, d'Hemecourt, mesurant 23 pieds de face à la rue Ulloa, sur 159 pieds de profondeur.

HERITIERS JOS. CANNON—
No. 1099—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 605 borné par les rues Feliciana, Villere, Robertson et Clouet mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 117 pieds 10 pouces de profondeur.

ANT. CHEVALTER—
No. 867—Pour taxes de villo de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No — dans l'Ilet No. 1036 borné par les rues Johnson, St. Bernard, D'Abadie et Grant mesurant 64 pieds 4 pouces de face à la rue Galvez sur 148 pieds de profondeur.

ANT. CHEVALIER—
No. 895—Pour taves de ville de l'année 1912 montant à..................$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1340 borné par les rues Dabadie, Rocheblave, Aubry et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Rocheblave par 116 pieds de profondeur.

ANT CHEVALIER—
No. 894—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné come terrain No. — dans l'Ilet No. 1340 borné par les rues Dabadie, Rocheblave, Aubry et Dorgenois, mesurant 62 pieds de face à la rue Rocheblave par 90 pieds de profondeur.

D. CHEQUELIN—
No. 596—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. fo 125 borné par les rues Julia, Catina, Conrad et Walker mesurant 25 pieds de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur.

D. CHEQUELIN—
No. 595—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 9 et 10 dans l'Ilet No. fo 125 borné par les rues Julia, Catina, Conrad et Walker, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur.

SANTO COLLARA—
No. 677—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 1 dans l'Ilet No. 324 borné par les rues St. Ann, Rocheblave, Dorgenois et Orléans, mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue St. Ann par 93 pieds 5 pouces coin St. Ann et Rocheblave.

MRS MARY CRONAN—
No 586—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 11 et 12 dans l'Ilet ..o. fo. 73 borné par les rues Wuerple, Smith, Lane et Catina, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Wuerple par 120 pieds en profondeur.

MME A. S. COATES ET W. G. TAYLOR—
No. 1262—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 60 borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Third et Fourth, mesurant 28 pieds 2 pouces de face à la rue St. Thomas par 116 pieds 2 pouces en profondeur.

E. W. COONEY—
No. 1818—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Certaines portions de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 17-18 dans l'Ilet No. 82 borné par les rues Fern, Hampson, Maple et Burdette, mesurant 40 pieds de face à la rue Hampson par 76 pieds 3 pouces de profondeur.

CARPET CO., LTD.—
No. 513—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$99.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 29, borné par les rues Decatur, Bienville, Chartres et Conti, mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Decatur par 131 pieds en profondeur.

CARPET CO., LTD.—
No. 514—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans l'Ilet No. 29, borné par les rues Decatur, Bienville, Chartres et Conti, mesurant 20 pieds 5 pouces de face à la rue Conti par 61 pieds 2 pouces en profondeur.

HERITIERS CASTERA—
No. 574—Pour txaes de ville de l'année 1912 montant à..................$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme Ilet dans l'Ilet No 935, borné par les rues Scott, Brooks, Bienville et Louisville, diverses mesures.

HERITIERS CASTERA—
No. 575—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$33.00
Un certain Ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. Ilet dans l'Ilet No. 936, borné par les rues Scott, Brooks, Iberville et Louisville, mesurant diverses mesures.

MME JOSE DAY—
No. 47—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 30 dans l'Ilet No. 210 borné par les rues Carondelet, Terpsichore, St. Charles et Melpomène, mesurant 28 pieds de face à la rue Carondelet par 100 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

SUC. H. M. DOWHNI—
No. 606—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 43 borné par les rues Exchange Place, St. Pierre, Royal et Orléans, mesurant 19 pieds de face à Exchange Place par 57 pieds de profondeur formant coin Exchange Alley et St. Pierre.

ROSIE DIXON ET ALVIN BRYANT—
No. 222—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$7.70
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 28 dans l'Ilet No. 727 borné par les rues Cortez, Telemachus, d'Hémecourt et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortz par 90 pieds de profondeur.

ROSIE DIXON ET ALVIN BRYANT—
No. 221—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$7.70
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 27 dans l'Ilet No. 727 borné par les rues Cortez, Telemachus, d'Hémecourt et Banks, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortez par 90 pieds de profondeur.

SUSAN DORSEY—
No. 1204—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 1095, borné par les rues Painters, Grant, Miro et Arts, mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Painters par 110 pieds de profondeur.

FRANÇOIS DUPRAT—
No. 554—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Une certaine portion de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4, 6, P. 8 dans l'Ilet No. 1571 borné par les rues O'Rielly, Clay, Dupré et Aubry mesurant 101 pieds de face à la rue Aubry par 190 pieds de profondeur.

VVE A. DURIEU, JR.—
No. 973—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Certaines portions de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme terrain No. — dans l'Ilet No. Fol. 225 borné par les rues Cato, Frenchmen, Gentilly Road et Senate, mesurant 51 pieds de face à la rue Cato par 106 pieds de profondeur.

MME H. E. DUGUEUSE—
No. 783—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$29.60
Certaines portions de terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de lo Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10-13-9-11 dans l'Ilet No. 379 borné par les rues Bell, White, Dupré, de Soto mesurant lots 10 ou 13, 32 pieds 4 pouces de face à la rue Bell par 128 pieds de profondeur, lots 9 ou 11, 32 pieds 4 pouces de face à la rue Bell par 128 pieds de profondeur.

L. M. DUDOUSSAT—
No. 1162—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 12 dans l'Ilet No. 184 borné par les rues Newton, Brooklyn, Diana et River, mesurant 30 pieds de face à la rue Newton par 120 pieds de profondeur.

MME E. DURAND—
No. 1141—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1148 borné par les rues Bartholomew, Miro, Alvar et Tonti.

MARIE J. DAY ET WM. H. DAY (W. G. Day, Tuteur.)
No. 471—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 278, borné par les rues Dryades, Rampart, Clio et Erato, mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades par 112 pieds en profondeur.

G. JNO. DAVIDSON—
No. 431—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$39.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 2 et 3 dans l'Ilet No. 832, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Palmyra et Cleveland, mesurant 31 pieds de face à la rue St-Patrick par 150 pieds en profondeur.

G. JNO. DAVIDSON—
No. 434—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 P. 15 dans l'Ilet No. 833, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Canal et Cleveland, mesurant 31 pekds de face à la rue Cleveland par 128 pieds en profondeur.

DIXIE HOMESTEAD ASSN.—
No. 566—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. B 22 dans l'Ilet No. 597, borné par les rues Olympia, Murat, Iberville et Canal, mesurant 30 pieds de face à la rue Olympia par 120 pieds en profondeur.

HY. S. DOURS—
No. 488—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrani No. P. 6-8 dans l'Ilet No. 416, borné par les rues Magnolia, Thalia, Clara et Erato, mesurant 26 pieds de face à la rue Magnolia par 75 pieds en profondeur.

CLARK EASLY—
No. 864—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No 10 dans l'Ilet No. 1030 borné par les rues Annette, Grant, Allen et Johnson mesurant 30 pieds de face à la rue Annette par 100 pieds de profondeur.

GEO. E. EATON—
No. 505—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$22.00
Un certain demi-Ilet de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. ½ sq. dans l'Ilet No. 742 borné par les rues St. Pierre, Lowerline, Venus et Aglae.

THOS. EGGERSON—
No. 1200—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1022 borné par les rues Spain, Johnson, Mandeville et Grant, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Spain par 100 pieds de profondeur.

WM. MASSIR EAGER—
No. 497—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme Ilet 1-8 dans l'Ilet No. 644, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Calliope et Jefferson Line, mesures diverses.

WM. MASSIR EAGER—
No. 498—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme Ilet 1-8 dans l'Ilet No. 492, borné par les rues Broad, White, Erato et Jefferson Line, mesures diverses.

WM. MASSIR EAGER—
No. 499—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains No. 1-8 Sq. dans l'Ilet No. 493, borné par les rues Dupre, White, Clio et Jefferson Line, mesures diverses.

VENTES POUR TAXES

JNO. W. FRANCIS—
No. 949—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. fo 249 borné par les rues Frankfort, New-York, Delery et Columbus, mesurant 64 pieds de face à la rue Frankfort sur 819 pieds de profondeur.

WM. A. FRANK—
No. 910—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1, 4 ou 6, 9 dans l'Ilet No. 1533 borné par les rues Onzaga, Dupre, White et D'Abadie mesurant chacun 31 pieds 7 pouces, 2 lignes de face à la rue Onzaga sur 100 pieds de profondeur.

HY FREIL—
No. 967—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 10 ou 3 dans l'Ilet No. 181 borné par les rues Franace, Royale, Mazant et Dauphine, mesurant 45 pieds 8 pouces de face à la rue France sur 81 pieds de profondeur.

CHAS. B. FEE—
No. 895—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvele-Orléans, désignés comme terrains Nos 12 et 13 dans l'Ilet No. 1361 borné par les rues Rousselin Alley, Broad, Aubry et d'Abadie, mesurant 60 pieds de face à la rue Rousselin sur 109 pieds de profondeur et forme le coin des rues Rousselin et Aubry.

MRS W. S. FURHMANN—
No. 916—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 28 dans l'Ilet No. 1529 borné par les rues Gentilly, Grand Route St. John, Crête, Lepage, mesurant 90 pieds de face à la rue Gentilly sur 104 pieds de profondeur.

NICHOLAS FRIDIUG—
No. 782—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 3035 borné par les rues Marigny, Mandeville, la Route de Gentilly, et Pelopidas.

MME MARY SCHNEIDER FLYNN—
No. 72—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'Ilet No. 213 borné par les rues Carondelet, Clio, St. Charles et Erato, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet sur 63 pie3ds 11 pouces de profondeur.

WM. FELDMAN—
No. 341—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$3.30
Un certain terrain et améliorations qui trouvent situé dans le —— District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1959, borné par les rues Bruxelles, Treasure, Marigny Canal et République, en face à la rue Treasure.

WM. FELDMAN—
No. 342—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1959, borné par les rues Bruxelles, Treasure, Marigny Canal et République, mesurant 30 pieds de face à la rue Bruxelles par 120 pieds en profondeur, et formant le coin des rues Bruxelles et Marigny.

MME A. ET E. FERGUSON—
No. 131—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 601, borné par les rues Perdido, Broad, White et Gravier, mesurant 21 pieds de face à la rue Perdido par 120 pieds en profondeur.

JOHN FINN ET ALS.—
No. 93—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$19.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 416, borné par les rues Magnolia, Thalia, Clara et Erato, mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia par 126 pieds 7 pouces en profondeur.

BERNARD FINNEGAN—
No. 46—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 Triangle dans l'Ilet No. 101, borné par les rues Annunciation, St-Thomas et Erato, mesurant 16 pieds de face à la rue Annunciation par 67 pieds en profondeur.

SUCCESSION JOS. FORNARIS—
No. 482—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 71, borné par les rues St-Louis, Bourbon, Toulouse et Dauphine, mesurant 31 pieds de face à la rue St-Louis par 65 pieds en profondeur.

VEUVE JNO. FONT—
No. 77—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 255, borné par les rues Howard Avenue, Baronne, Dryades et Calliope, mesurant 25 pieds de face à la rue Howard Avenue par 128 pieds 1 pouce en profondeur.

MME W. J. FURNISS—
No. 94—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 31 dans l'Ilet No. 421, borné par les rues Erato, Clara, Willow et Thalie, mesurant 31 pieds de face à la rue Erato par 100 pieds en profondeur.

JONAS GREEN—
No. 877—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$2.75
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 1205 borné par les rues Rocheblave, Annette, St. Anthony, Tonti, mesurant 31 pieds de face à la rue Rocheblave sur 159 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur.

WM. GREEN—
No. 1178—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. 16 dans l'Ilet No. 161 borné par les rues Pacific, Newton, Atlantic, Homer, mesurant 32 pieds face à la rue Pacific sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

MLLE ANNIE GUERIN—
No. 959—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$15.40
Un certain triangle de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. triangle dans l'Ilet No. 111 borné par les rues Gordon, Alabo, Chartres et Royale.

MLLE ANNIE GUERIN—
No. 690—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à..................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme Ilet No.2626 borné par les rues Mazant, Bartholomeny, Bolivar et Foy.